

L'agrotourisme en Poitou-Charentes

Olivier Dehoorne

▶ To cite this version:

Olivier Dehoorne. L'agrotourisme en Poitou-Charentes. Géo-Centre-Ouest, Poitiers, 1997, 9, pp.5-16. hal-01405862

HAL Id: hal-01405862 https://hal.univ-antilles.fr/hal-01405862

Submitted on 30 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GÉO CENTRE-OUEST

Annales de l'Association de Géographie du Centre-Ouest

Siège: 97, avenue du Recteur Pineau - 86000 Poitiers

N°9 - 1997

AVANT-PROPOS

Ce neuvième fascicule publié par notre association s'inscrit dans la continuité et sous le signe du renouveau. Continuité par la diversité des thèmes abordés, la variété des auteurs et des contributions, renouveau par l'essor de rubriques ou de thématiques jusqu'ici peu présentes.

C'est ainsi que le lecteur pourra lire avec intérêt deux articles placés à la charnière de la géographie physique et de la géographie humaine : celui d'Alain Giret sur les crues qui ont ravagé des villes et bourgs du Sud-Est français et celui de Philippe Bouchet sur les forêts du Sud-Charente, leur histoire et leur exploitation.

La mise en valeur rurale et le développement d'activités complémentaires pour l'agriculture sont évoqués par Olivier Dehoorne à propos de l'agrotourisme en Poitou-Charentes.

La géographie urbaine bénéficie encore cette année d'une place de choix avec trois textes consacrés aux villes charentaises. Les modalités de la circulation dans les villes et les aménagements conséquents sont traités par Marc Chesnel. Roger Renard se penche sur les perspectives d'un axe économique La Rochelle-Rochefort, tandis que Frédéric Macquin évalue la marque historique et les réalités actuelles de la Marine à Rochefort.

La vie maritime vendéenne fait l'objet de deux études du Professeur Bouhier : sur la situation des ports de pêche et des activités halieutiques et sur l'état du port de commerce des Sables-d'Olonne.

Grâce au zèle de notre collègue Roger Renard, la rubrique pédagogique s'étoffe avec les trois dossiers pédagogiques de géographie qu'il a rassemblés : l'un de Vincent Adoumié sur l'utilisation de l'informatique, l'autre de André Richeux sur l'analyse d'un paysage, avec un exemple espagnol, enfin, de Roger Renard sur un module de cartographie.

Ainsi l'Association de Géographie du Centre-Ouest joue son rôle en combinant des facettes concrètes de la discipline : l'enseignement et ses outils pour la pédagogie de la géographie, la recherche, y compris dans ses aspects appliqués, l'actualité avec des documents et des textes de synthèse. Nous appelons les adhérents à poursuivre cet enrichissement par de nombreux apports pour le dixième volume.

L'AGROTOURISME EN POITOU-CHARENTES

par Olivier DEHOORNE. (Poitiers).

Le tourisme à la ferme fait l'objet d'un intérêt croissant, tant de la part des médias que des élus, en cette période de crise que traversent de nombreuses zones rurales où dominaient traditionnellement les activités et les emplois agricoles.

En effet, en raison de l'affirmation du secteur touristique dans l'économie et des nouvelles attentes des clientèles urbaines en quête de verdure, d'authenticité et de qualité, il semble qu'il y ait une "opportunité à saisir" pour les agriculteurs confrontés à une remise en cause de leur mode de production, de leur mode de vie.

Après les décennies de travail vouées à l'intensification et à la spécialisation, les difficultés actuelles imposent à nombre d'agriculteurs des stratégies de diversification susceptibles d'apporter de nouvelles sources de revenus.

Conscientes que l'agrotourisme ne va pas sauver l'agriculture, les Chambres d'agriculture organisent ce nouveau secteur d'activité, accompagnant les prestataires depuis la conception des projets jusqu'à la commercialisation des produits regroupés sous le label "Bienvenue à la ferme". Ces opérations sont encadrées par les services "agriculture et tourisme" organisés en fédération de relais départementaux depuis 1981.

Ainsi, depuis huit ans, les Chambres d'agriculture du Poitou-Charentes réalisent une promotion intitulée "fermes ouvertes" à la fin du mois d'avril. L'objectif est double : il s'agit de favoriser les rencontres entre les agriculteurs qui pratiquent le tourisme à la ferme et les clientèles régionales potentielles - urbaines et rurales. C'est aussi l'occasion de présenter à la presse les objectifs de l'agrotourisme et les résultats obtenus sur le plan régional.

Les campagnes du Poitou-Charentes n'appartiennent pas aux régions pionnières en matière d'accueil à la ferme. Les premières initiatives recensées dans la région, individuelles et très localisées, datent de la fin des années 1970. Les agriculteurs ne se sont intéressés que très tardivement au tourisme rural. A la fin des annés 1980, constatant l'existence d'un marché potentiel, certes modeste mais non exploité, les collectivités territoriales, régionales et départementales, ont mis en œuvre des programmes de développement de l'agrotourisme en Poitou-Charentes; les objectifs premiers étant de réorienter des agriculteurs en difficulté et de maintenir des activités dans les campagnes les plus défavorisées de la région.

I.- LE TOURISME A LA FERME EN POITOU-CHARENTES.

A) UN INTERET TARDIF.

Comme en attestent les derniers recensements agricoles, les agriculteurs du Poitou-Charentes n'ont que faiblement participé à l'agrotourisme : ils n'étaient que 655 en 1979 et 744 en 1988, soit respectivement 0,9% et 1,3% de la profession.

Certes les R.G.A. (tableaux Prosper) ne permettent pas de répertorier tous les exploitants agricoles faisant du tourisme puisqu'ils comptabilisent uniquement ceux commercialisant un "hébergement avec ou sans restauration", excluant ainsi ceux qui ne font que de la restauration comme les fermes-auberges. Néanmoins les résultats de ces recensements permettent de souligner la présence insuffisante des agriculteurs de la région dans le secteur touristique.

	Total d'exploit° agricoles	1979 Exploit° faisant de l'agrotouris.	Total d'exploit° agricoles	
Vienne	15 046	31	12 147	de l'agrotouris.
Deux-Sèvres	18 334	75	14 778	83
Charente	16 079	71	13 471	111
Charente-Maritime	20 476	478	15 766	484
Région	69 935	655	56 162	744

Tableau n°1_L'évolution de l'agrotourisme en Poitou-Charentes. (sources : R.G.A. 1979 et 1988).

L'activité régionale est dominée par la Charente-Maritime où sont recensés les deux tiers des agriculteurs pratiquant l'agrotourisme; sa part atteignait 75% en 1979. Bien que la place du tourisme à la ferme reste modeste dans ce département (seulement 3,1% des agriculteurs), ce résultat, supérieur à la moyenne nationale (proche de 2%), contraste avec ceux des autres départements. En effet, l'agrotourisme ne concerne que 0,8% des exploitants charentais et à peine 0,55% de ceux des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Au cours des six années qui ont suivi le recensement, leur nombre a considérablement diminué, sans doute fut-il réduit de moitié - faute de données précises, il est difficile de suivre avec exactitude cette évolution. Cette baisse s'explique en grande partie par la réduction du nombre d'exploitants (moins 31% entre 1988 et 1995), parmi lesquels des agriculteurs âgés qui louaient des gîtes. Par ailleurs, dans les zones les plus propices au tourisme, certains exploitants agricoles ont pu délaisser l'agriculture pour se consacrer totalement à leur nouvelle entreprise touristique.

Enfin, depuis 1993, on note un certain renouveau de l'agrotourisme en Poitou-Charentes. La Chambre régionale d'agriculture annonce même une augmentation de 25% des acteurs au cours des trois dernières années. Ainsi au début de l'année 1997, on estime que 500 agriculteurs de la région ont choisi l'agrotourisme comme forme de diversification. Une première approche spatiale envisagée à partir des adhérents au réseau "Bienvenue à la ferme" permet de souligner l'importance de la Charente-Maritime (cf. fig.1). Toutefois, il convient de préciser que ce réseau qui fait la promotion du tourisme à la ferme, ne regroupe que 45% des acteurs. Naturellement, les agriculteurs installés dans les zones les plus fréquentées sont les plus nombreux, au premier rang desquels ceux des régions côtières.

B) DES CAMPAGNES INEGALEMENT IMPLIQUEES.

Alors qu'une douzaine de cantons ruraux du Poitou ne recensent aucune activité agrotouristique, les concentrations les plus significatives apparaissent dans les communes proches du littoral. Sur l'île d'Oléron, 67 agriculteurs du canton de Saint-Pierre (soit 23,4% de la profession) et 10 de celui du Château-d'Oléron (14,1%) participent à l'activité touristique. Le littoral royonnais compte plus de 60 prestataires répartis entre les cantons de La Tremblade (3,7%), de Royan (5,8%) et de Cozes (9,6%). Dans les communes de Saintonge qui bordent l'estuaire de la Gironde et la zone de Royan, on recense une centaine d'agriculteurs commercialisant des produits touristiques. Ils se partagent entre les cantons de Saujon (25, soit 4,3%), Gémozac (27), Pons (16) et Saint-Genis-de-Saintonge (24). A mesure qu'on s'éloigne des côtes, le nombre de prestataires

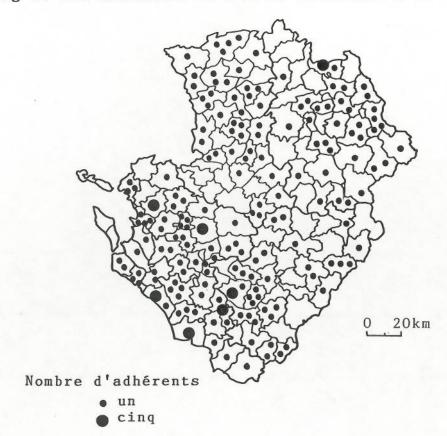
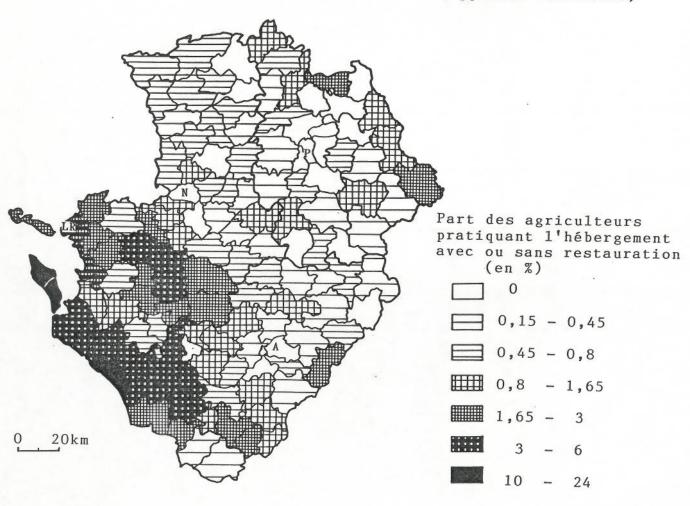


Fig 2: L'AGROTOURISME EN POITOU-CHARENTES (approche cantonale)



(source: R.G.A. 1988)

s'abaisse régulièrement : les cantons du nord de la Saintonge n'en regroupent qu'une quinzaine et leur poids relatif est d'autant moins important que ces campagnes comptent un grand nombre d'agriculteurs en activité, comme à Saint-Jean-d'Angély (14, soit 3,1%), Aulnay (11 pour 618 agriculteurs) ou Matha (13 pour 796).

Plus au nord, le Mellois marque une rupture : seulement 12 exploitants dont 5 dans le canton de Lezay (soit 0,96%). L'agrotourisme est à peine plus développé dans la zone du Marais Poitevin : 7 prestataires à Mauzé-sur-Mignon (soit 2,8%), 4 à Frontenay-Rohan et 3 à Beauvoir-sur-Niort. L'accueil à la ferme est également peu important dans la Gâtine deux-sèvrienne et le Bressuirais dont les cantons comptent rarement plus de 5 produits agrotouristiques.

La situation est identique dans les campagnes charentaises. Le canton qui regroupe le plus de prestataires est celui de Montbron, situé aux confins du Périgord vert, avec 10 exploitants. Ceux de la vallée de la Charente recensent parfois 6 ou 7 prestataires. Et dans le nord du département, le tourisme à la ferme se limite à de rares initiatives ponctuelles. Cette faiblesse se retrouve dans la majeure partie du département de la Vienne, à l'exception de la frange orientale (aux abords des vallées de la Vienne et de la Gartempe) et du Loudunais.

C) DES PRESTATIONS PLUS DIVERSIFIEES.

Si la part des agriculteurs du Poitou-Charentes faisant du tourisme vert en 1997 est équivalente à celle de 1988 (soit 1,3%), en revanche les produits commercialisés ont été considérablement renouvelés.

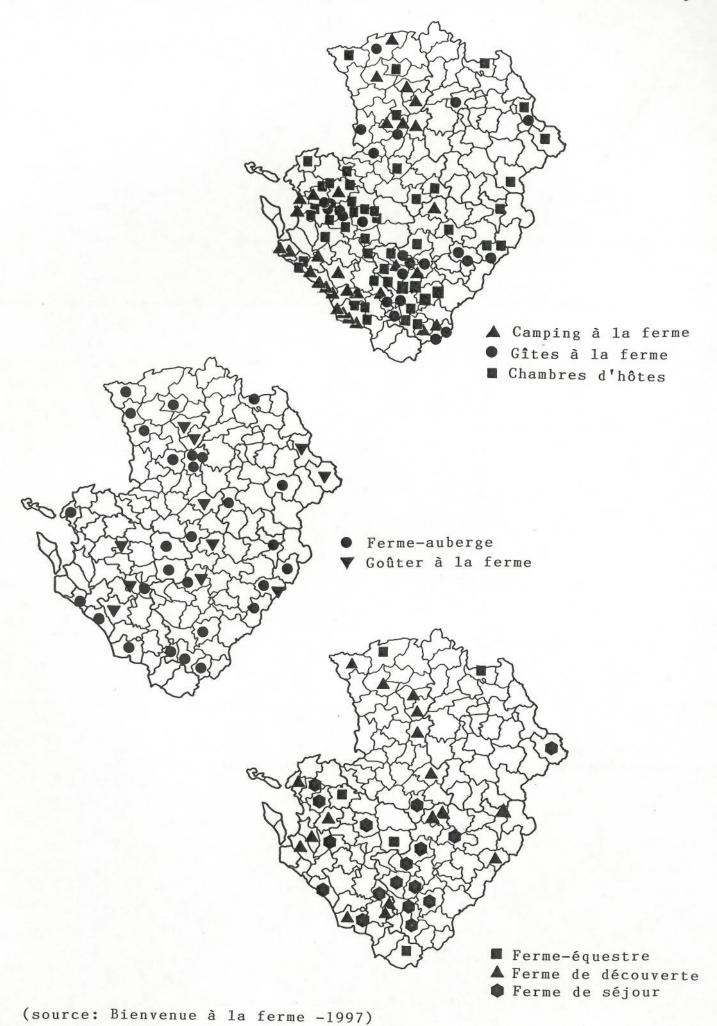
Certes, les prestations les plus classiques dominent toujours l'offre. Ainsi, la région compte 32 campings à la ferme labellisés en 1997, ces hébergements sont surtout localisés aux abords du littoral charentais et dans la vallée de la Charente. Les trois quarts des exploitants agricoles louant des gîtes ruraux sont implantés dans les campagnes charentaises. La situation est identique pour les chambres d'hôtes, plus de quatre cinquièmes des 95 prestataires affiliés au réseau "Bienvenue à la ferme" sont des Charentais se partageant entre les cantons littoraux et les campagnes intérieures.

En ce qui concerne la restauration, l'offre est beaucoup plus diffuse comme en témoigne la répartition des 32 fermes-auberges labellisées. Cette tendance se retrouve avec les 11 formules de goûters à la ferme commercialisées depuis 1992.

Les nouvelles formules proposées attestent l'intérêt du grand public pour le tourisme vert ainsi que l'implication croissante de ces nouveaux acteurs touristiques. Les agriculteurs s'engagent dans l'animation d'espaces d'accueil, par exemple en créant des fermes de découverte. Au cours des deux dernières années, une vingtaine d'agriculteurs ont ainsi aménagé leur exploitation afin de sensibiliser vacanciers et excursionnistes au monde agricole. Les thèmes abordés au cours de ces visites sont très variés : le gavage des oies en Saintonge (Saint-Martial-sur-le-Né), une ferme aquacole dans le marais de la Seudre (Marennes) ou encore l'élevage et le dressage des chiens dans une exploitation céréalière du canton de Tonnay-Charente. Cette dernière exploitation propose également une pension pour chiens.

Toujours en Charente-Maritime, au sud de Rochefort, vient d'être labellisé le premier produit chasse de la région (commune de Champagne-la-Gripperie). L'agriculteur qui produit des céréales et du lait valorise son élevage de gibiers à travers ce produit.

Comme dans l'ensemble des campagnes françaises, les agriculteurs investissent dans la réalisation d'installations ludiques et sportives, ils regroupent les différentes prestations commercialisées sur leur exploitation afin de disposer d'une offre relativement complète. Ces associations de produits permettent de réunir des hébergements, un service de restauration et des équipements récréatifs sur une même exploitation qui devient alors



un véritable centre de séjour à la campagne ou une "ferme de séjour". Cette dernière appellation correspond d'ailleurs à une nouvelle formule d'accueil labellisée. Dans la région, 19 exploitations ont ce label en 1997, néanmoins, elles sont 43 à réunir ces 3 fonctions (hébergement, restauration, récréation). Parmi ces dernières, 30 sont des exploitations charentaises.

Les fermes équestres (5 dans la région) tendent à se rapprocher de ces fermes de séjour, en développant notamment des services de restauration.

Pour certains de ces prestataires, la ferme de séjour constitue l'aboutissement d'une dizaine d'années de travail. Au début, l'agriculteur a commencé par la restauration de gîtes, l'ouverture d'un camping ou d'une ferme-auberge. Après quelques saisons d'activité, l'offre fut complétée par des équipements ludiques qui font souvent défaut dans ces espaces ruraux.

A l'inverse, en raison de la jeunesse de l'agrotourisme dans ces campagnes du Centre-Ouest, une nouvelle génération de ferme de séjour se distingue par la rapidité des réalisations et par l'ampleur des investissements. Bien que la conjoncture soit favorable, on peut s'interroger sur les perspectives de ces nouveaux exploitants agricoles qui dirigent parfois de véritables entreprises touristiques.

II.- QUELLE PLACE POUR LE TOURISME DANS LES FERMES D'ACCUEIL?

Si l'agrotourisme peut être défini "comme l'intégration économique d'un poste touristique au sein d'une entreprise agricole" (P. Violier), les revenus procurés par cette activité sont très disparates.

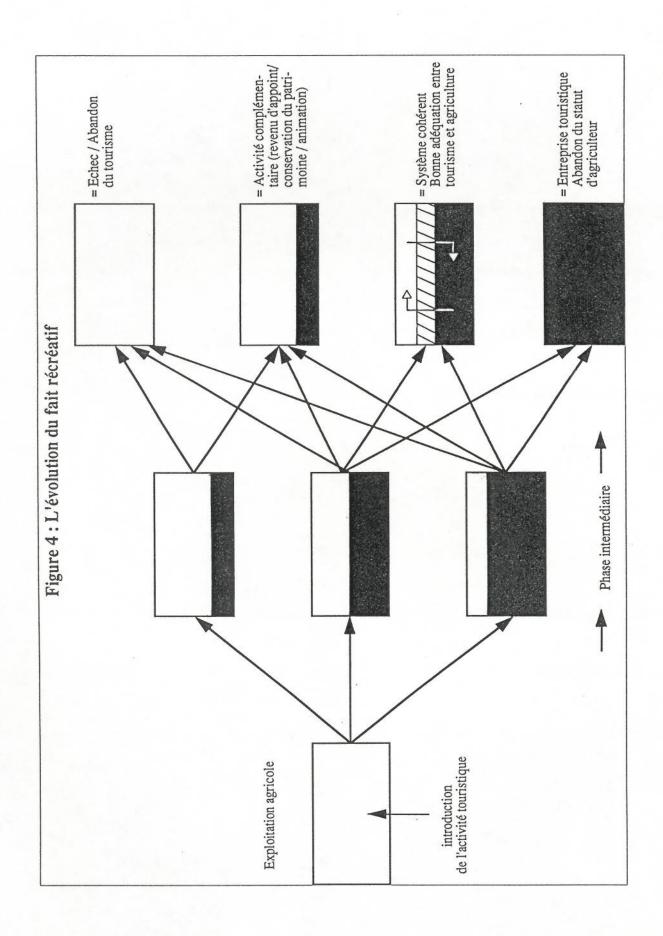
L'activité agrotouristique du Poitou-Charentes est relativement récente cependant, nous avons pu constater un certain renouvellement des acteurs, notamment avec l'arrivée d'agriculteurs plus jeunes qui consentent d'importants investissements et dirigent de véritables entreprises touristiques à partir de leur exploitation agricole. Les trajectoires de ces réalisations sont donc très contrastées (cf. figure 4).

En l'espace d'une dizaine d'années, de nombreuses offres d'hébergement à la ferme ont disparu des guides. Dans la majeure partie des cas, cela s'explique par le départ à la retraite qui entraîne souvent l'abandon des activités touristiques. Ces prestations personnalisées sont difficiles à transmettre, bien qu'on ait pu observer quelques cas de succession s'opérant en douceur au sein d'exploitations où deux générations ont travaillé ensemble, un certain temps. Parfois, lorsque les parents prennent leur retraite, ils laissent la responsabilité de la production agricole à leur successeur mais conservent l'accueil à la ferme (comme sur l'exploitation de Chassagne, commune de Villefagnan).

Certaines disparitions précoces peuvent être la conséquence d'un échec : des projets trop ambitieux, des personnes inexpérimentées qui méconnaissent le milieu rural et les animaux (dans le cas de ferme-équestre) ou des problèmes familiaux.

Le tourisme peut constituer une activité complémentaire, secondaire sur le plan économique. Ces revenus d'appoint proviennent de locations (dont le revenu moyen est de 10 à 15 000 francs par an) ou d'un camping à la ferme (15 à 20 000 francs par an). Ce sont parfois des ambitions touristiques revues à la baisse, par exemple lorsque la composition de la cellule familiale évolue (départ des enfants ou de l'appoint des grandsparents).

L'association de deux produits tels que l'accueil d'enfants à la ferme et l'ouverture de l'exploitation aux visiteurs permettent d'augmenter ces revenus. Par exemple, le chiffre d'affaires de la ferme du Logis de Brégion, dans le Mellois, s'élevait à



30 000 francs en 1996 : le gîte d'enfants fut loué 10 semaines et plus de 900 excursionnistes ont visité cette exploitation spécialisée dans l'élevage caprin.

Bien sûr les formules les plus rentables sont celles qui exigent le plus d'investissements et de main-d'oeuvre. Le tourisme devient une activité éconmique à part entière dans les fermes-auberges, les fermes équestres et les fermes de séjour. Les revenus moyens sont de 50 000 à 150 000 francs et au-delà. Il est alors primordial d'établir une cohérence dans le fonctionnement de l'exploitation.

Dans le cas de la ferme-auberge de Panièvre située à quelques kilomètres de Civray, le couple d'exploitants réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires grâce à l'activité de leur restaurant, mais ce dernier ne pourrait pas exister sans les productions de l'exploitation. Ces jeunes exploitants, de retour au pays après diverses expériences dans la restauration, le tourisme et l'agriculture, se sont installés sur l'exploitation familiale depuis 1984. Ils furent rapidement contraints de chercher d'autres sources de revenus. Dans un premier temps, l'épouse travailla à l'extérieur de l'exploitation. Quatre ans plus tard, les travaux de restauration étant bien avancés, la ferme-auberge ouvrit. Après quelques années d'activité, les revenus furent suffisants pour leur permettre de travailler uniquement dans l'exploitation. Les 21 hectares de S.A.U. sont partagés entre la production de céréales, d'abord destinées aux volailles, les prairies pour les 120 brebis et l'indispensable potager. Mais c'est la restauration qui demande le plus de travail : 3 000 repas servis en 1996 pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 355 000 francs.

Dans le Mellois, le fermier du Puy-d'Anché (commune de Sauzé-Vaussais) dirige désormais une petite entreprise qui nécessite six personnes permanentes auxquelles s'ajoutent périodiquement des stagiaires. Le travail est réparti entre la production agricole, la transformation et la commercialisation des produits fermiers et le tourisme.

Le fils unique de l'exploitation, issu de quatre générations de propriétaires, commençait à suivre des études de cuisine lorsqu'il dut précocément prendre la succession de son père. Dès 1982, ce jeune agriculteur, soutenu par sa femme et sa mère à la retraite, entreprit la création d'une ferme-auberge, valorisant ainsi un bâti datant du XVème siècle. Poursuivant la diversification de l'exploitation, une conserverie aux normes européennes fut construite en 1987 puis un magasin à la ferme deux ans plus tard. Enfin, cinq chambres d'hôtes, classées trois épis et aménagées dans une ancienne grange, sont commercialisées depuis 1994.

Sur cette exploitation de 50 hectares, l'exploitant produit des céréales, dont une partie est destinée à ses différents élevages de volailles (4 000 par an), de lapins (1 200 par an) et de porcs gascons en plein air. Un verger réunissant plus de soixante variétés d'arbres s'étend aux abords de la ferme et de son jardin de 40 ares.

Le chiffre d'affaires de l'exploitation était de 1,8 millions de francs en 1995, 80% pour le tourisme et la vente de produits fermiers. Les investissements sont réalisés progressivement, le prochain projet est une piscine - en effet, bien que localisée à côté de la piscine municipale, les clientèles séjournant au Puy-d'Anché ont souvent exprimé leur souhait de disposer d'une piscine dans le cadre paisible de l'exploitation. Sur cette exploitation, le travail hebdomadaire est donc partagé entre la production agricole, la transformation des produits (du mardi au jeudi) et la restauration en fin de semaine ; le lundi étant le jour de repos. Ces deux dernières activités sont conduites en alternance, pourtant, l'auberge qui totalise plus de 4 000 repas par an, n'est pas toujours en mesure de satisfaire toutes les demandes. Cependant, en dépit de la présence de nouvelles clientèles potentielles, les exploitants du Puy-d'Anché préfèrent privilégier un développement mesuré dans le cadre d'une entreprise modeste afin de préserver leur qualité de vie.

A travers l'exemple de la ferme de séjour de Chantageasse, dans le nord-est de la Charente-Maritime (commune d'Asnières-la-Giraud), on peut souligner une fois de plus,

l'importance de ces progressions graduelles qui caractérisent les entreprises les plus performantes.

Après neuf années d'activité, les fermiers de Chantageasse, constatant que leur seul revenu agricole ne leur permettait pas de rester, ont opté pour l'agrotourisme. L'expérience commença avec la commercialisation de quatre chambres d'hôtes, deux ans après, ils se lancèrent dans la restauration. Afin d'agrémenter et de prolonger les séjours de leur clientèle, un effort fut accompli sur le plan de l'animation : des visites de sites historiques et des circuits à thèmes sont proposés, des vélos mis à la disposition des vacanciers et une piscine construite en 1992. Après huit années d'activité, le chiffre d'affaires atteint 750 000 francs, pour 1 000 nuitées et 3 500 repas servis. Le couple d'exploitants emploie également quatre personnes à temps partiel.

Le cas de cette ferme de séjour permet d'insister sur l'importance de l'aspect humain, des aptitudes de ces agriculteurs à accueillir des visiteurs mais aussi à gérer des "entreprises rurales" d'un nouveau type. L'originalité des exploitants est parfois déterminante. Par exemple, à Chantageasse, l'épouse de l'exploitant est autrichienne et la pratique de plusieurs langues facilite les relations avec les touristes européens qui représentent ici 80% de la clientèle. Par ailleurs, l'agriculteur qui est également musicien, a souhaité organiser des soirées musicales mensuelles. Les repas suivis de concerts de musique classique contribuent à l'originalité et à la réputation de la ferme-auberge.

Enfin, ces exploitants s'impliquent dans la vie locale. Cela se traduit par l'accueil de stages de cuisine régionale réalisés en collaboration avec la Maison rurale de Matha et le lycée hôtelier de La Rochelle. Des salles de réunion sont ouvertes aux associations et l'un des objectifs des exploitants est que leur ferme de séjour devienne aussi un lieu de rencontre et d'échange pour les acteurs locaux.

L'importance de l'engagement de certaines exploitations, devenues des centres de séjour dotés de capacités d'accueil notables, peut les conduire à abandonner leur statut d'agriculteur : de l'agrotourisme au tourisme. Ce fut notamment le cas pour certains prestataires installés aux abords du littoral et dans les îles charentaises. Certains résultats des R.G.A. permettent de deviner cette évolution, par exemple sur l'île de Ré qui ne compte plus que 6 agriculteurs faisant du tourisme en 1988 contre 150 dix ans auparavant.

Les changements de statuts sont encouragés par les réglementations peu adaptées à ces nouvelles "entreprises rurales" (notamment sur le plan fiscal). Ces contraintes limitent l'essor des exploitations agricoles dont les revenus touristiques prennent une trop grande ampleur. D'autre part, l'agriculteur qui part à la retraite est censé arrêter toutes ses activités. Parfois, il est nécessaire de créer une S.A.R.L. pour gérer les structures d'hébergement, l'épouse de l'exploitant prend alors le statut de commerçante. Dans certains cas, une association peut même être créée pour assurer le fonctionnement et l'entretien des équipements sportifs.

III.- L'INTERET DE L'AGROTOURISME.

A) DES RETOMBEES ECONOMIQUES.

Alors que les difficultés du monde agricole imposent des stratégies de diversification, il existe une nouvelle demande pour le tourisme vert et ces clientèles accordent un intérêt particulier au tourisme à la ferme. Dans ce contexte, l'agrotourisme est susceptible de favoriser le maintien d'exploitations agricoles en difficulté. Dans certaines situations, il est même en mesure de procurer plus que de simples revenus d'appoint, concourant ainsi directement au maintien d'emplois voire à la création d'emplois en milieu rural.

Ainsi, d'après les estimations de la Chambre régionale d'agriculture, le chiffre d'affaires touristiques des 227 exploitations adhérentes au réseau "Bienvenue à la ferme" s'élèverait à 63 millions de francs en 1996, soit une progression de 25% en quatre ans.

Types de produits	Nombre de produits	Chiffre d'affaires
Camping en ferme d'accueil	32	(en millions de francs)
Chambres d'hôtes à la ferme	95	1 250
Gîtes à la ferme		7 200
Accueil d'enfants à la ferme	38	1 200
	8	1 500
Fermes-auberges	32	11 950
Goûters à la ferme	11	450
Produits à la ferme	97	33 950
Fermes équestres	5	2 150
Fermes de séjour	18	
Fermes de découverte		1 400
Animations-loisirs	25	1 000
Chasse.Bienvenue à la ferme	12	500
	1	900
TOTAL	372	63 450

Tableau n°2_ Chiffre d'affaires des produits "Bienvenue à la ferme" en Poitou-Charentes pour l'année 1996.

(source : Chambre régionale de l'agriculture).

Sur ces 227 exploitations agricoles commercialisant 327 produits labellisés, près de 700 personnes travaillent plus ou moins directement dans le tourisme vert. En outre, les deux tiers de ces exploitations doivent leur maintien aux revenus procurés par l'accueil à la ferme. Et dans une cinquantaine de cas, cette activité a autorisé l'installation d'un fils ou d'un associé, parfois elle a même nécessité la création d'emplois.

B) LA GESTION DE L'ESPACE RURAL ET DES PAYSAGES.

L'agriculture n'est plus en mesure d'occuper l'espace rural comme elle le fit par le passé. Or, en apportant des revenus supplémentaires, le tourisme à la ferme contribue au maintien d'exploitations agricoles non viables sur le plan stritement agricole. La présence de ces agriculteurs peut permettre de freiner la dévitalisation de certaines zones. L'extensification encouragée de certaines productions difficilement rentables sur le plan économique, concoure à l'entretien de campagnes ouvertes, propices aux loisirs. Dans certaines situations, afin de préserver la qualité de ce support d'accueil, d'entretenir ou de reconstituer des paysages appréciés sur le plan esthétique, les agriculteurs reçoivent des aides plus ou moins directes, voire une rémunération - bien que les modalités de ces rémunérations ne soient pas toujours clairement établies.

Dans cette optique, douze communes du canton de Montcoutant, dans la Gâtine, ont lancé une opération "paysage" qui a permis de planter 18 kilomètres de haies brisevent au cours de l'année 1994-1995, associant ainsi les intérêts agricoles et esthétiques. Ce sont aussi les crédits du Fonds de Gestion des Espaces Ruraux dont les administrations départementales du Poitou-Charentes ont décidé d'utiliser une partie pour l'embellissement des fermes faisant de l'agrotourisme. Des projets de sentiers de randonnées sont également en cours d'élaboration.

C) DU TOURISME VERT AU DEVELOPPEMENT LOCAL.

Le tourisme rural en général et les initiatives agrotouristiques en particulier contribuent à dynamiser le tissu local. Le tourisme apporte des revenus plus ou moins importants dans ces campagnes et favorise l'entretien de l'espace d'accueil qui est aussi le cadre de vie permanent des populations locales. Cette activité établit un lien entre les populations urbaines et européennes et celles des campagnes.

A travers ces différentes réalisations, nous pouvons relever la mise en place de processus de développement local. La réussite des premières initiatives révèle des leaders et entraîne une prise de conscience des potentialités locales. Des projets fédérateurs, parfois modestes, voire sans réelle perspective économique, sensibilisent les populations locales, mobilisent les acteurs. Ce sont les exemples souvent cités des écomusées, des multiples recherches sur l'identité locale... En fait, ces réalisations sont très diversifiées. Elles ne négligent pas les aspects économiques et, à terme, leur objectif est d'impulser un développement global du territoire concerné.

Les acteurs s'organisent en réseau, les agriculteurs participent à ces projets dont ils sont parfois à l'origine. Par exemple à Jarnac, deux agriculteurs ont entrepris un regroupement de 11 prestataires (comprenant notamment des restaurateurs, un chocolatier, un batelier, un négociant en cognac) au sein d'un même produit touristique. Leur association s'est traduite par la création d'un Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E. "Jarnac découverte").

Dans le nord de la Vienne, 78 agriculteurs ont créé en 1993 l'Espace rural loudunais (E.R.L.) pour impulser un développement global de leur pays, allant vers des artisans, des commerçants, des industriels. Bien sûr, le tourisme vert est un des axes essentiels du projet, mais les réflexions portent aussi sur les productions agricoles de qualité (asperges, fabrication artisanale de l'huile de noix) et sur leurs possibilités de production et de commercialisation.

Sur le plan régional, l'expérience la plus intéressante est certainement la réalisation de "mouton village" de Vasles dans la Gâtine qui associe des agriculteurs, des commerçants et des élus. Le volet touristique est en quelque sorte la vitrine de ce projet. Le "Jardin des agneaux", réalisé dans un parc de 6 hectares regroupant 22 races de moutons, accueille plus de 10 000 visiteurs par an. Deux fermes-auberges convient les excursionnistes à découvrir les recettes du terroir à base de mouton. La présence de ces visiteurs renvoie une image valorisante à la population locale ainsi confortée dans son engagement.

Bien sûr, le projet ne s'arrête pas à l'accueil touristique. Les acteurs locaux entendent également valoriser la production ovine. Le marché couvert rénové, doté d'un équipement moderne, peut désormais accueillir 1 400 moutons par semaine. Un groupe d'éleveurs mène une réflexion sur la qualité de la viande et un atelier de transformation doit permettre de produire des plats cuisinés. Une société de commercialisation issue du regroupement des différents prestataires a même été créée. Associé dans un territoire et soutenu par des actions endogènes, ce programme fondé sur l'agriculture et le tourisme vert constitue un exemple de développement global, d'importance modeste, mais qui apporte un dynamisme nouveau aux communes de ce canton.

Conclusion.

Cette forme de diversification comporte des limites : l'ouverture aux loisirs des exploitations n'est pas possible partout - ni souhaitable. Cette orientation ne peut être conduite dans n'importe quel type d'exploitation, elle requiert des compétences spécifiques et surtout une motivation de la part de l'agriculteur. Chaque réalisation s'inscrit dans un environnement particulier et résulte de stratégies personnelles qui se fondent sur la valorisation d'un patrimoine, de compétences individuelles, dans un cadre territorial identifié ; une réussite ponctuelle n'a donc pas valeur de modèle reproductible à l'infini. Cependant, la qualité de certaines expériences montre que le monde agricole et plus généralement l'espace rural comporte de multiples solutions.

Le contexte actuel est porteur d'opportunités ; il existe une réelle demande que les agriculteurs ne parviennent que partiellement à satisfaire, tant sur le plan régional que national. Par conséquent, en dépit de leur position privilégiée dans les campagnes, ce

sont d'autres acteurs, ne résidant pas exclusivement en espace rural, qui tirent profit de la situation en concevant une offre rurale proche de celle mise en place par les agriculteurs et labellisée par le réseau "Bienvenue à la ferme". Par exemple, dans le secteur de la restauration, parallèlement aux fermes-auberges (produits "Bienvenue à la ferme"), les Gîtes de France viennent d'homologuer de nouveaux restaurants ruraux sous le label "Auberge du terroir". D'autres strutures isolées insistent sur l'aspect campagnard ("auberge de campagne", "auberge de terroir", "auberge paysanne") introduisant une certaine confusion dans l'esprit du vacancier qui parcourt ces villages et hameaux.

A l'échelle régionale, l'implication des agriculteurs reste insuffisante, notamment dans les campagnes du Poitou : seulement 10% des chambres d'hôtes commercialisées dans les Deux-Sèvres sont situées dans le cadre d'exploitations agricoles. Quant au département de la Vienne qui connaît l'émergence d'un nouveau marché avec le Futuroscope, on n'y recense que 10 chambres proposées par des agriculteurs, soit moins de 5% de cette offre.

Incontestablement, l'espace régional est sous-équipé, les potentialités sont peu ou mal valorisées. Cependant, depuis le début des années 1990, les offres agrotouristiques se renouvellent. Le secteur se réorganise sous l'égide des Chambres d'agriculture, confortant l'installation d'une nouvelle génération d'exploitants qui commercialisent des produits touristiques de qualité.

Bibliographie.

- ARLAUD S., 1993, Héritages et mutations de l'agriculture dans les zones de faibles densités du Poitou-Charentes, thèse, Université de Poitiers.
- BETEILLE R., 1996, Le tourisme vert, P.U.F., "Que sais-je?".
- BETEILLE R., 1996, "L'agrotourisme dans les espaces ruraux européens", *Annales de Géographie*, n°596, pp. 586-602.
- DEHOORNE O., 1996, Tourisme et développement rural : l'exemple du département de l'Aveyron, thèse, Université de Poitiers.
- VIOLIER P., 1995, "Tourisme diffus et agrotourisme dans l'Ouest de la France" in *Tourisme diffus*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 1994.
- VITTE P., 1995, "Les problèmes de l'agrotourisme en France", B.A.G.F., n°1, pp 14-23.